



POUR UN INVESTISSEMENT DANS LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL SANS CONDITION

33 % d'investissement en soutien communautaire, 33 % de résultats !

En juin 2017, le RAPSIM et la FOHM lançaient la campagne *4 murs ce n'est pas assez!* afin d'obtenir 7 millions additionnels pour le soutien communautaire en logement social, à Montréal, pour les personnes âgées et itinérantes. En mars 2018, le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) faisait l'annonce d'un investissement de 7 millions pour l'ensemble du Québec ne ciblant que les personnes itinérantes résidant en logement communautaire et privé.

L'attribution de ce financement était accompagnée de conditions, dont l'obligation d'adhérer à l'approche de la stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) afin d'obtenir des fonds.

Sur les 7 millions, 4,5 millions seront attribués à Montréal sur trois ans (2018-2021). De ce montant, 1,5 million sera consacré au soutien communautaire, soit seulement 33 % de l'enveloppe budgétaire. Le reste étant réservé au soutien individuel dispensé par l'organisme Projet logement Montréal et aux agents pivot des CIUSSS.

Ces conditions vont à l'encontre du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social faisant consensus et étant reconnu par l'ensemble des partenaires communautaires et le MSSS. L'approche SRA est une nouvelle façon d'intervenir qui doit s'appliquer dans certains cas et ne peut être l'unique solution à des réalités complexes. Encore moins, se substituer aux besoins en soutien communautaire.

Nous reconnaissons les efforts du gouvernement et sa volonté de trouver des solutions qui ont un réel impact, mais nous réclamons à nouveau au MSSS de réinvestir dans le soutien communautaire généraliste qui a fait ses preuves au cours des dernières années. Les sommes nécessaires doivent être investies pour obtenir des résultats probants.

Par ailleurs, c'est 30 millions supplémentaires qui seraient nécessaires pour assurer le soutien communautaire en habitation à l'échelle du Québec. À l'instar de la déclaration des regroupements nationaux en habitation, nous réitérons le besoin de sommes additionnelles et l'application systématique du Cadre de référence dans toutes les régions du Québec tel que prévu lors de son adoption.

En résumé

Notre demande initiale

- 7 millions additionnels pour le soutien communautaire en logement social à Montréal, pour les aînés et les personnes à risque d'itinérance

L'annonce du gouvernement (présentée comme une réponse à nos demandes)

- 4,5 M\$ en itinérance pour Montréal, dont 1,5 M\$ non récurrent pour le soutien communautaire (soit 500000 \$ par année durant trois ans)
- Seulement 33 % des sommes sont allouées au soutien communautaire en logement social, le restant étant réservées pour des agents pivot du CIUSSS et les suivis individuels dispensés par le consortium *Projet Logement Montréal*
- uniquement à destination des projets itinérance
- Privilège l'approche de suivi individuel SRA (stabilité résidentielle avec accompagnement).

Ce qui ne va pas

- Rien pour les aînés
- Trop peu de moyens par rapport aux besoins
- La condition d'adhérer à l'approche SRA pour obtenir du financement est en contradiction avec le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social qui s'appuie sur un soutien communautaire généraliste et collectif.

Nous réitérons donc nos demandes :

- Les sommes allouées doivent répondre aux besoins de l'ensemble des personnes vivant en logement social et communautaire
- Un financement supplémentaire de 7 millions récurrents pour le soutien communautaire en logement social à Montréal
- Un financement de 30 millions \$ récurrent pour l'ensemble du Québec et l'application systématique du Cadre de référence dans toutes les régions, tel qu'établi par la déclaration commune des acteurs nationaux du logement social et communautaire (le Réseau québécois des OSBL d'habitation, le Regroupement des offices d'habitation du Québec, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et l'Association des groupes de ressources techniques du Québec).